

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 18 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	10

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne

Le 21/06/2024 et publication le 24/06/2024

L'an 2024, le 18 juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11 juin 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 11 juin 2024.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Représentés : COLLET Claire représentée par Séverine FORVEILLE, JULIEN Alexandre représenté par Jacky GAUTHEUR

Excusé :

Absent :

A été nommé secrétaire : Tanguy CHEVAUCHEE

### D2024-022 : Validation des travaux de pose d'un clapet anti-retour sur le réseau EP du lotissement de la Cordonnerie

Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, informe les conseillers des événements survenus au niveau du Lotissement de la Cordonnerie suite aux pluies abondantes de ces derniers mois. Un devis a été demandé à l'entreprise CHAPRON qui a réalisé les travaux de viabilisation (voirie et réseaux divers) du lotissement pour la pose d'un clapet anti-retour au niveau du réseau EP. Le montant de celui-ci s'élève à 2 681 € HT.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser les travaux de pose d'un clapet anti-retour sur le réseau EP du lotissement de la Cordonnerie et mandate Monsieur LEROUX, Maire, pour la signature du devis à l'entreprise CHAPRON pour un montant total HT de 2 681 €.**

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Maire, François LEROUX

